

initiateurs de cette Conférence, décida, puisque quelques-uns de ses délégués avaient été exclus, de quitter cette dernière en signe de protestation. Ni l'« Humanité », ni le « Populaire » ne jugèrent opportun de signaler ces incidents...

Le vendredi 20, il organisait un meeting de protestation où notre fraction, qui avait estimé ne pas devoir participer à la comédie honteuse du dimanche, envoya un délégué. Celui-ci, le camarade Ferrero, y exposa notre point de vue: nous protestons non seulement contre l'expulsion des anarchistes de la Conférence de dimanche, mais surtout contre les bases de celle-ci. Le Droit d'Asile consiste pour nous, non dans l'élaboration d'un statut juridique international, mais dans la lutte des différents prolétariats contre les expulsions pour imposer à la bourgeoisie le droit de séjour, remplissant ainsi un devoir sacré de solidarité internationale. Nous ne voulons pas que les réfugiés politiques, communistes de gauche ou anarchistes, obtiennent le droit d'asile au prix d'un reniement d'une conviction de classe qui leur a fait affronter la mort dans leur pays.

C'est aux organisations syndicales, à la C. G. T., de poser le problème du droit de séjour, d'en faire un objectif de la lutte ouvrière. Le jour où les ouvriers français déclencheront un mouvement pour enlever à la bourgeoisie l'arme de l'expulsion, le droit d'asile ne sera plus une phrase couvrant toutes les supercheres contre les ouvriers révolutionnaires.

Nous voulons aussi, pour ce qui concerne la Russie, la libération des réfugiés politiques qui y ont cherché refuge. Notre camarade Calligaris est toujours en Sibérie. Sa vie est en danger et il n'est coupable que de sa fidélité à des conceptions internationalistes.

Le secrétaire du Comité du Droit d'Asile de la C. G. T. a réagi contre notre intervention où il a vu — avec raison d'ailleurs — une critique contre ce comité qui vit en marge de la vie syndicale et est toléré dans la mesure où il n'intervient pas ouvertement dans les syndicats. Caporali, du bureau italien de la C. G. T., s'était d'ailleurs efforcé, dans son discours, de glisser sur les véritables problèmes de l'émigration politique afin de ne s'engager à rien.

Le Comité du Droit d'Asile de la C.G.T. doit être plus qu'un intermédiaire entre le bureau de la Préfecture et le réfugié dont il s'occupe. Il doit poser le problème devant le mouvement syndical. Et puisque le secrétaire de celui-ci nous a répondu qu'il n'avait jamais hésité à prendre la défense du Droit d'Asile également en Russie, nous espérons que le Comité de la C. G. T. s'occupera du cas Calligaris.

La militante communiste Anna Pauker a été condamnée à 10 ans de prison par les bourgeois capitalistes en Roumanie.

Le militant syndicaliste Lazarevitch a été arrêté et est toujours en prison pour avoir participé aux mouvements de grèves en Belgique.

Nous apprenons l'arrestation à la frontière espagnole du camarade Fosco et autres trotskistes qui ont commencé la grève de la faim à la prison de Barcelone où ils ont été transportés.

Les prolétaires de tous les pays ont à se solidariser avec ces camarades qui sont frappés par la réaction capitaliste: ils ont à lutter pour leur libération.

Que dans les organisations syndicales, nos

camarades posent sans répit le problème de la solidarité prolétarienne. Qu'ils s'efforcent de persuader les prolétaires qu'ils n'ont pas à remettre ce devoir sacré entre les mains de commissions juridiques, de « personnalités » quelconques, mais que c'est par leur seule action de classe qu'ils pourront desserrer le carcan capitaliste.

Qu'ils soient socialistes, centristes, anarchistes ou trotskistes, les militants qui sont frappés par la réaction bourgeoise le sont parce que se réclamant de la classe ouvrière qui en luttant pour leur libération se mettra en condition de vaincre non seulement le capitalisme, mais aussi les courants politiques qui agissent pour ce dernier.